



Conseil Communautaire
23 mars 2017
Dole – 18h30

DELIBERATION

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 72
Nombre de procurations : 09
Nombre de votants : 81
Date de la convocation : 16 mars 2017
Date de publication : 31 mars 2017

GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 31/17

Objet

Autorisation de la vente d'un terrain situé dans la zone d'activités Fermouche à Tavaux

Secrétaire de séance

Joëlle DROUHAIN

Rapporteur :

Jean-Michel DAUBIGNEY

Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) :

JL Bouchard, D. Bernardin, JM. Mignot, B. Guerrin, B. Chevaux, JC Robert, R. Pouthier, B. Negrello, G. Fumey, O. Meugin, D. Michaud, P. Verne, P. Blanchet, R. Foret, JC. Lab, G. Chauchefoin, A. Albertini, C. Crétet, M. Ginies, F. Barthoulot, C. Bourgeois-République, P. Bouvret, S. Champanhet, JP. Cuinet, I. Delaine, C. Demortier, A. Douzenel, F. Dray, JP. Fichère, JB. Gagnoux, J. Gruet, A. Hamdaoui, P. Jaboviste, N. Jeannet, S. Kayi, JP. Lefèvre, I. Mangin, S. Marchand, J. Péchinot, E. Schlegel, JM. Sermier, JC. Wambst, H. Prat, JL. Croiserat, F. Macard, L. Bernier, J. Lombard, G. Jeannerod, A. Diebolt, J. Thurel, M. Henry, P. Jacquot, A. Courderot, J. Dayet, D. Troncin, M. Jacquot suppléé par JS. Bernoux, D. Chevalier, D. Baudard, D. Pernin, C. Mathez, E. Saget, F. David, G. Fernoux-Coutenet, J. Regard, C. François, JM. Daubigney, J. Drouhain, C. Hanrard, P. Tournier, M. Hoffmann, R. Curly, J. Lagnien.

Délégués absents ayant donné procuration :

M. Berthaud à S. Champanhet, D. Germond à JM. Sermier, I. Girod à I. Mangin, S. Hédin à L. Bernier, P. Jobez à C. Bourgeois-République, C Nonnotte-Bouton à JP. Cuinet, I. Voutquenne à JP. Lefèvre, G. Coutrot à S. Marchand, M. Boué à JM. Daubigney.

Délégués absents non suppléés et non représentés :

G. Soldavini, S. Calinon, V. Chevriaut.

La Commune de Tavaux souhaite procéder à la vente d'un terrain situé dans la zone d'activités Fermouche à Tavaux. Le terrain est constitué de quatre parcelles cadastrées section ZE n° 246, 242, 245 et 249 pour des surfaces respectives de 1 889 m², 1 m², 10 m² et 43 m². L'emprise totale, de 1 943 m², est proposée par la Commune au prix de 56 € HT/m², soit 108 808 € HT au total. L'acquéreur est l'exploitant du commerce Tim Moto Sport, représenté par la SCI TSVS, qui avait acquis en 2014 les parcelles limitrophes.

Par délibération n°GD94/16 du 15 décembre 2016, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a procédé à une modification de ses statuts. Cette modification, consécutive à la mise en application de la loi NOTRe du 07 août 2015, porte notamment sur la prise de compétence de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole en matière d'aménagement et de commercialisation des zones d'activités.

Parmi celles-ci figure la zone d'activités Fermouche à Tavaux, pour laquelle la Communauté d'Agglomération du Grand Dole exerce donc compétence depuis le 1^{er} janvier 2017.

Pour autant, n'ayant pas été procédé à ce jour au transfert patrimonial de la Commune de Tavaux à l'Agglomération, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole n'est pas en mesure à ce jour d'opérer directement la vente du terrain.

Elle propose donc d'autoriser la Commune de Tavaux à procéder à cette vente, aux conditions qu'elle a fixées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par 73 votes pour, 1 opposition et 7 abstentions :

- **AUTORISE** la Commune de Tavaux à céder à la SCI TSVS des parcelles situées en zone d'activités Fermouche, cadastrées section ZE n°246, 242, 245 et 249 pour des surfaces

respectives de 1 889 m², 1 m², 10 m² et 43 m², soit au total 1 943 m², pour un prix de 56 € HT/m²,

- **AUTORISE** Monsieur le Président à procéder à la signature de tout document afférent, et notamment l'acte de vente tripartite entre l'acquéreur, la Commune de Tavaux et la Communauté d'Agglomération du Grand Dole.

Fait à Dole,
Le 23 mars 2017
Le Président, Jean-Pascal FICHERE,



Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle MR / Direction des Finances
- Pôle AAT / Direction du Développement Economique
- Trésorerie Principale
- Mairie de Tavaux
- SCI TSVS